



SOCIÉTÉ
VERVIÉTOISE
D'ARCHÉOLOGIE
ET D'HISTOIRE

BULLETIN TRIMESTRIEL

Octobre-Décembre 2016

Programme des conférences qui auront lieu à 14 h. 30 au
Musée des Beaux-Arts de la ville de Verviers, rue Renier 17.

Le samedi 22 octobre : Christoph BRULL, *Le clergé à Eupen-Malmedy durant l'entre-deux-guerres.*

Le samedi 17 décembre : Catherine BAUWENS, *L'urbanisation de Verviers.*



Bibliothèque

La bibliothèque est accessible aux membres en règle de cotisation le jour des conférences, de 13 heures à 14 h. 15. Elle se situe au Centre touristique de la laine et de la mode (CTLM), rue de la Chapelle 30 à Verviers (entrée par la première porte à droite du porche).

La bibliothèque sera fermée le 26 novembre.



La **Journée de l'Histoire 2016** se déroulera au Centre touristique de la laine et de la mode (CTLM) le **26 novembre** prochain de 9 h. 30 à 16 h. 30. Le thème des conférences de cette année est *Cent cinquante ans de transports dans la région*. Notez déjà cette date dans votre agenda. Le programme se trouve en pages 10 et 11.

Cotisations

Pour l'année civile 2017 leur montant reste fixé à :

- 25 euros pour les membres résidant en Belgique ;
- 30 euros pour ceux des autres pays européens ;
- 35 euros pour ceux ayant leur résidence ailleurs dans le monde.

Compte de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire :
IBAN BE93 0682 4715 0367, BIC GKCCBEBB

Paiement du carillon municipal de Verviers en 1796-1797

Dans le travail qu'il a consacré à *Verviers Vingt ans sous la République et l'Empire*¹, Pierre Israël a réservé une importante notice à l'achat à Liège d'un carillon pour la ville. Il a retracé la volonté des municipaux de donner à leurs concitoyens un instrument fixant en musique l'horaire du travail. La réalisation fut laborieuse : négociations avec les autorités départementale et centrale, difficultés rencontrées par Jacques-Hubert Chapuis délégué du Magistrat à la surveillance du rassemblement des cloches, transport de celles-ci à Verviers, paiement grâce à 600 livres prélevées de la caisse du directeur du moulin...

Mais deux difficultés restaient à résoudre : désigner un installateur chargé de transférer les cloches dans le campanile de l'hôtel de ville et rassembler les finances indispensables à l'achèvement de ce travail.

Quand, le 14 Germinal an 5 (3 avril 1797), les Municipaux verviétois s'adressent à l'Administration de l'Ourte, ils demandent *s'il ne seroit pas possible d'acquérir un carillon provenant des corporations religieuses supprimées en déduction des avances de tout genre que nous avons faites au gouvernement, ce qui a occasionné un vuide total de notre caisse*². Les réquisitions des armées³, les modifications successives de régime politique empêchant la perception des impôts avaient tari les finances de la ville.

La facture présentée pour les cloches était lourde, mais les administrateurs locaux avaient obtenu une réduction à 600 livres payées par la caisse du moulin ; elle correspondait au paiement du poids des cloches et le versement avait postulé nombre de négociations. Restaient à trouver les moyens d'assurer le paiement des

¹ *BSVAH*, volume LXIX, 1996, p.121-123.

² Archives de la ville de Verviers, vol. 21 - L21, p. 337.

³ Le 8 août, la ville demande à l'Administration centrale que lui soit porté en compte sur ce qui nous revient pour nos avances faites par cette commune dans les réquisitions de grains et viandes. A.V.V., vol. 22, p. 377.

frais occasionnés par la suite des opérations à Liège et à Verviers, ainsi que les mémoires des différents corps de métier chargés du reste du travail.

Il eût été de mauvaise politique de créer une nouvelle imposition. Une suggestion fut présentée aux municipaux sous forme d'une pétition signée Lambert J. Caro, Michel J. Kouchez, Detrootz, L. Damseaux, etc. *Exposant que la situation de la caisse de la commune ne pouvant présentement fournir un moyen pour placer les carillons nous accordés par arrêté de l'Administration centrale moyennant le paiement de la matière de poids, il leur paroît qu'il conviendrait pour accélérer cette opération qu'en invitant tous bons citoyens de cette commune à contribuer volontairement et chacun selon ses facultés à la dépense de cet établissement et qu'en nommant en même temps des commissaires dans chaque section pour recevoir les dons gratuits.*

En séance du 24 floréal (13 mai), les édiles (Serwier président, Hayebin, Bouhon, Colson et le commissaire du gouvernement Huberty) ne pouvaient qu'applaudir au zèle patriotique

et aux bonnes intentions de ces citoyens. Et ceux-ci sont invités à se charger de l'exécution du plan qu'ils ont projeté...

Le Magistrat voulut faciliter la tâche des auteurs de l'idée de participation citoyenne. Il leur adjoignit l'administrateur Henri Bouhon ainsi que Jacques Zinck et concocte à l'entête *Liberté-Égalité un Projet de souscription pour l'achat d'un tambour et pièces y attenantes à effet de perfectionner le carillon placé à la maison commune.*

L'Administration municipale de Verviers à ses concitoyens.

Nous avons l'agrément d'avoir un carillon à la maison commune mais nous ne jouissons pas encore de tout son prix attendu qu'il y manque un tambour. Il se présente une occasion favorable pour procurer ce tambour lequel y compris les frais de placement, la dorure des cadrans, autres ouvrages et embellissement de la tour coûterait encore trois mille francs. L'utilité qui en résultera pour les ouvriers et à tout le public en annonçant les heures par les airs qui les précéderont font espérer à l'Administration que tous les citoyens s'empresseront de souscrire, chacun selon sa

volonté, pour donner par mois ce qu'ils voudront pour payer ce tambour et le faire placer. Il leur sera rendu compte exact de l'emploi des fonds que les citoyens qu'elle a nommés pour lever la souscription dans chaque quartier remettront à une commission nommée ; elle observe à ses concitoyens qu'il ne s'agit pas ici d'une somme conséquente et que personne ne sera gêné puisqu'une bagatelle insensible par mois amènera d'abord la somme demandée. Les citoyens nommés au recouvrement de la souscription la percevront la dernière décade de chaque mois et elle sera immédiatement payée à compte de celui qui procurera ce tambour et le placera.

Le montant mensuel des participations personnelles à la collecte nous permet d'entrevoir une différence de moyens et de mentalité entre deux quartiers de la ville.

Quartier du Marché : 4 cotisaient pour 1 sou par mois, 2 pour 1 sou et demi, 13 pour 2 sous, 13 pour 3, 1 pour 4, 2 pour 5 et 3 pour 10 sous. L'administrateur municipal L. Colette donnait une livre ; Antoine Gobsé, 1 livre 30 ; Jacques George contribuera une

fois de 2 florins et demi lorsque l'ouvrage sera achevé ; le pharmacien P.-J. Henrard et N. Genin agiront de même pour une demi couronne.

Rue de Heusy : cotisations mensuelles : 2 pour 1 sou et demi, 2 pour 2 sous, 4 pour 2 sous et demi ; 2 pour 3 sous ; 1 pour 4 sous, 3 pour 5 sous, 1 pour 1 livre.

Certains citoyens ou citoyennes ont décidé de ne payer qu'une seule fois et ont donné : 2 sous (1), 3 sous (4), 4 sous (2), 5 sous (3), 8 sous (1), 10 sous (1), 12 sols et demi (1), 20 sous (1) ; Jacques Balhan : 3 escalins ; Henri Dauchapt, 6 livres ; P.H.G. Simonis, 9 livres ; la veuve J.J. Simonis, 3 livres.

De mai à septembre 1797, Bouhon et Zinck se sont consciencieusement acquittés de leur mission. Mais, au cours de ces quelques mois de ramassage, les deux délégués se sont aperçus que le procédé de l'abonnement mensuel des concitoyens prenait beaucoup de temps, qu'il était indispensable, si l'on voulait obtenir un résultat plus immédiat, d'adopter un autre procédé de collecte. En ayant référé au Magistrat, ils ont vu celui-ci décider,

le 6 octobre 1797 (15 vendémiaire an 6) :

Vu le projet de souscription volontaire pour faire placer le carillon accordé à cette commune et nous présenté par des citoyens déjà abonnés ;

Considérant que l'exécution de ce projet en démontrant l'utilité et l'agréable de l'emplacement du dit carillon tant à réveiller le zèle des citoyens de cette commune et à obtenir par une contribution volontaire les fonds nécessaires à l'opération dont s'agit ;

Considérant qu'en adoptant le dit projet la commission des citoyens Zinck et Bouhon devient dorénavant inutile ;

Considérant enfin qu'il est instant de satisfaire le désir des citoyens en hâtant l'opération de l'emplacement du dit carillon ;

L'Administration, le commissaire du directoire exécutif entendu, arrête :

1° De remplacer les citoyens Zinck et Bouhon dans la recette dont ils étaient chargés par les citoyens ci après désignés et arrondissements ici dessous, savoir :

Dans les rues du Sommleville, Sécheval et lieux adjacents :

Les citoyens Ernest Hauzeur, Thomas Hanlet, Daubel tailleur,

Sougnez maître d'école, Beaufays maître d'école, Philippe Jalhay et Joseph Simonis.

Pour les rues du Marché, section du Mont affranchi, rue Heusy et Marché au beurre :

Les citoyens Servais Petit, Jacques Piret, Jacob ministre du culte, Barras cabaretier, Lambert Nantule, Beyne, Lebrun et Antoine Gobsé.

Pour la rue de Crapaurue :

Les citoyens Dieudonné Grayet, Bonhomme père, Coune ferblantier, Théodore Hubeau, Jacques père, Jonlet père.

Derrière le Rhin :

Jacques Derchain, marchand de vin.

Sur la Place Verte :

Les citoyens Caro fils, Pierre David, Mathias Sougnez, Pierre Detrooz, Kuppel père, Paulis.

En Brou :

Noël Grandjean.

Pour la rue de Hodimont :

Les citoyens Detawe, Servais Ulrich, Mignot, Nicolas Beaujean, Jean Chambeau, Simar et Bourguignon.

Pour le Spintay :

Jean Pierre Hoterman, Ziane-Jacques, Franck Dieudonné, Schmitz, P. Doyen et Jean Jacoby.

Pour la place Martyr :

Les citoyens Stanislas Dutz, Mathieu Dasse, Léonard Jardon fils, Dieudonné perruquier, Rousseau père et Mathieu Follet.

Pour la rue des Rennes :

Théodore Thiriart, Christophe Maquinay, Gilet fils, Hasquin fils, Hubert Warrimont cabaretier.

2° Les citoyens chargés de la dite recette remettront chaque décade à l'Administration municipale le produit des versements et il leur en sera délivré des récépissés pour leur décharge.

3° A la fin de chaque mois, les dits receveurs remettront de même à l'Administration municipale le bordereau de leurs recettes ; les bordereaux contiendront les noms des contribuables et la quantité de leur contribution.

4° L'Administration municipale fera ensuite le relevé des bordereaux particuliers et en mettra les résultats sous les yeux de ses concitoyens.

⁴ A.V.V., vol. 23, p. 146.

5° Le projet susmentionné sera joint au présent arrêté dont copie sera expédiée à chacun des citoyens chargés de la dite recette par la circulaire transcrite à la correspondance n° 1138⁴.

Avec les sommes déjà rassemblées, l'administrateur municipal Bouhon a payé les états produits par les membres des différents corps de métiers qui sont intervenus à Liège dans le rassemblement des cloches, le transport du carillon de Liège à Verviers des pièces du carillon : le charpentier Caro, le cocher liégeois Bulle, Sacré carillonneur à Liège, l'horloger Duguet, le voiturier Legros et surtout Dejoncque chargé du placement du carillon.

Nous verrons comment ce dernier a assumé la tâche qu'il s'était proposé de réaliser.

Alex. DOMS

Don de livres et documents par la famille Thirifays

M. Freddy Thirifays, entré dans la *Société Verviétoise d'Archéologie et d'Histoire* le 17 novembre 1951, exerça à plusieurs reprises les fonctions de conseiller (dès 1954), président,

vice-président et trésorier de la Commission administrative. Il cumula deux mandats particulièrement longs : trésorier dès 1982 et président dès 1985, jusqu'à son décès en fonction le

27 septembre 1995. Il figure en tête de notre Bulletin parmi les treize membres qui, à ce jour, *ont bien mérité de la Société Verviétoise d'Archéologie et d'Histoire*.

Suite au décès de son épouse le 25 août 2014, leurs enfants ont décidé de donner à la S.V.A.H. tous les dossiers à caractère historique et une partie de l'importante bibliothèque qu'avait rassemblés M. Freddy Thirifays. Dans ce but, Mme Catherine Culot-Thirifays et le bibliothécaire de la Société se sont rencontrés afin de sélectionner les ouvrages intéressant la S.V.A.H.

La Commission administrative remercie vivement la famille Thirifays pour ce don généreux.

Le fonds Thirifays comprend deux parties.

La première est constituée de 101 livres et 61 inventaires, programmes et catalogues d'expositions que ne possédait pas encore la S.V.A.H. : ils portent tous la signature de M. Thirifays et ont rejoint les autres ouvrages de la bibliothèque, classés par ordre alphabétique des auteurs.

La deuxième partie forme un fonds à part comprenant tous les dossiers historiques. Ils rassemblent essentiellement des

documents de toute sorte et des coupures de presse relatifs aux années 1930 à 1995, classés par localité de l'arrondissement de Verviers. La Ville de Verviers et, dans une moindre mesure, la commune de Sart où M. Thirifays a habité dès 1971, se taillent la part du lion : elles sont subdivisées en de nombreux dossiers sur des thèmes particuliers. Pour ne prendre qu'un exemple : tous les programmes, tracts politiques, articles parus dans les journaux – principalement tirés du *Courrier du Soir* et des toutes boîtes –, résultats des élections communales verviétoises sont conservés depuis 1934 par mandature. On trouve aussi le programme de festivités, des articles sur le patrimoine et sur les manifestations de diverses localités, des biographies locales, etc. Des dossiers plus généraux, comme les fusions de communes dans l'arrondissement ou le rattachement des Fourons à la Flandre ne sont pas oubliés, de même que les élections provinciales, régionales ou fédérales. Un fonds riche de documents contemporains qui, le plus souvent, sont jetés après avoir été lus.

Paul BERTHOLET

Ouvrage en souscription

« Verviers, 116 rappels historiques et actuels ». L'historien Freddy Joris publiera début décembre un bref ouvrage de 64 pages contenant la présentation de 90 faits historiques et de 26 réalités actuelles permettant de se faire une idée plus complète et plus correcte de ce que fut et de ce qu'est encore l'agglomération verviétoise, au delà des clichés dénigrants véhiculés ces derniers mois. Petit cadeau idéal pour les fêtes de fin d'année, cette plaquette est vendue au tarif promotionnel de 5 euros (au lieu de 8 en librairie) aux membres de la S.V.A.H. qui pourront la retirer chez l'auteur (rue des Champs 51 à Stembert) le samedi 10 décembre prochain. Pour l'acquérir, il suffit de verser la somme de 5 euros par exemplaire souhaité sur le compte bancaire de l'auteur IBAN: BE16 0355 6170 1274 BIC: GEBABEBB.

Errata et complément d'information

Une erreur s'est produite lors de la composition de l'article de Léon Nyssen, Bornes historiques dans le dernier numéro du bulletin trimestriel. Il faut lire les phrases suivantes (page 6, 2^e colonne, lignes 6 à 11) : "On peut y lire l'indication « KOLLN 11 MEILEN » (Cologne 11 milles) surmontée de l'aigle prussienne à une seule tête. La borne « KOLLN 10 MEILEN » se dresse peu avant Aix-la-Chapelle, en territoire allemand." De même, il faut corriger page 8, 2^e colonne, 2^e ligne : "10" au lieu de "11".

Monsieur Roger Franssen nous a fait parvenir le courriel suivant à propos de cet article :

« J'ai lu attentivement dans le numéro de Juillet/Septembre, votre bon article sur les bornes militaires le long de la chaussée de Liège à Lontzen.

Je voudrais rectifier ou plutôt compléter une information. La borne de ¼ de mille qui se trouvait à 800 mètres en-deçà de la Maison Blanche a de fait disparu en 1984. Elle a en fait été enlevée et amenée à Eupen où elle a été placée durant de nombreuses années devant le musée d'Eupen. J'en ai été informé voici quelques années et entre mandataires des deux communes de Eupen et Lontzen, nous avons obtenu que cette borne retrouve le sol de la

commune de Lontzen. Elle se trouve aujourd'hui, avec une plaquette explicative devant le centre d'histoire locale de Lontzen. Elle n'a pas été remise à sa place d'origine pour éviter d'être endommagée ou enlevée, cet endroit d'origine étant zone constructible. Elle comporte cependant bien une indication : $\frac{1}{4}$.

Un peu plus loin, à l'entrée du Trotzenbe(u)rger Weg et au carrefour Birken, se trouvent 2 autres bornes cylindriques celles-là indiquant semblerait-il des $\frac{1}{2}$ milles d'après l'inscription y figurant et des études sur ce sujet. Peut-être pouvez-vous le confirmer ? »

Guy DE GROULART

Journée de l'Histoire

Le samedi **26 novembre 2016**, la Société verviétoise d'Archéologie et d'Histoire organise, en collaboration avec la Société royale « Les Archives Verviétoises », Histoire et Archéologie spadoises et la Société d'Histoire et d'Archéologie du Plateau de Herve, au Centre Touristique de la Laine et de la Mode (Aqualaine), rue de la Chapelle 30 à Verviers une Journée de l'Histoire sur le thème :

Cent cinquante ans de transports dans la région

9 h. 30 Accueil.

9 h. 45 Bienvenue et introduction générale par Jacques WYNANTS, président de la SVAH.

9 h. 55 *Notre région à l'aube de la Révolution industrielle : économie et transports* par le professeur Claude DESAMA.

11 h. 00 pause

11 h. 20 *Liège-Guillemins-Verviers-Aix-la-Chapelle, premier chemin de fer transeuropéen du XIX^e siècle* par Roland MARGANNE.

12 h. 00 *Routes et voies ferrées de la région de Montzen* par Albert STASSEN.

12 h. 45 Repas

14 h. 00 *Pepinster-Spa, un maillon d'une ancienne jonction ferroviaire belgo-grand-ducale* par Roland MARGANNE.

14 h. 40 *La route Vallée de la Vesdre et Spa et le problème de la navigation jusqu'à Pepinster* par Paul BERTHOLET.

15 h. 35 *La création de la première société des tramways verviétois par des notables locaux et Victor Besme* par Thierry D'HUART.

16 h. 15 Conclusions

La participation à la Journée de l'Histoire est gratuite mais l'inscription est obligatoire car le nombre de places disponibles dans la salle est strictement limité à cent personnes. Les inscriptions seront prises à partir du 10 septembre.

Possibilité de prendre sur place le repas de midi (assiette anglaise, dessert, boisson, café) au prix de 15 euros en le mentionnant au moment de l'inscription et en faisant un virement au compte IBAN BE93 0682 4715 0367, BIC GKCCBEBB de la SVAH. La réservation des repas n'étant effective qu'à la réception du paiement.

Les inscriptions à la journée et les réservations pour le repas doivent être faites chez le président Jacques Wynants par e-mail Jacques.Wynants@skynet.be ou par courrier postal (rue Carl Grün, 54, 4800 Verviers) pour le 12 novembre au plus tard.

Ont participé à ce bulletin :

Jacques Wynants

Alex. Doms

Pauk Bertholet

Réalisation :

Guy de Groulart

Pour contacter la société :

SVAH.Contact@gmail.com

ou par courrier :

rue F. Spineux 9

4130 Esneux

Sites internet :

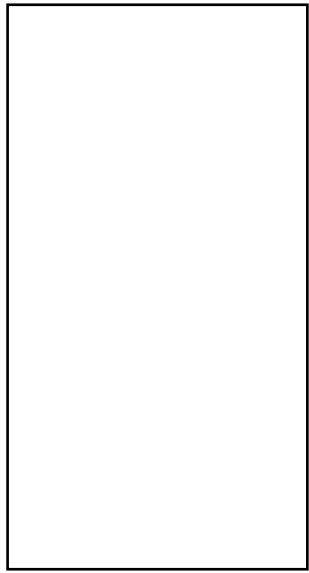
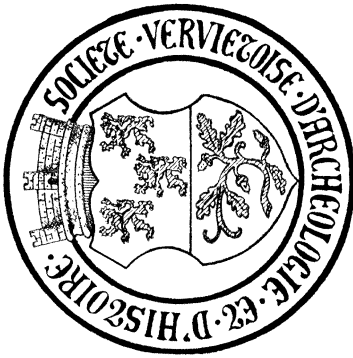
www.svah.be

www.facebook.com/svah1

bpost

PB-PP | B-92161
BELGIE(N) - BELGIQUE

P912313



**SOCIÉTÉ VERVIÉTOISE
D'ARCHÉOLOGIE ET
D'HISTOIRE**

Éditeur responsable : Guy de Groulart
Rue F. Spineux 9, 4130 Esneux

BULLETTIN TRIMESTRIEL
Octobre-Décembre 2016